

Emplacement de Trajanopolis. (1) — L'emplacement Met. Archæol.
de la ville de Trajanopolis, capitale de la province du St. Dumont
Rhodope, est resté incertain jusqu'à ce jour. M. Kiepert 5. 494
place cette ville sur l'Isopela (Ipsala) et Didymo Teci-
chos (Demotika), près du confluent de l'Horbe et de l'Ez-
geus. Cette hypothèse ne peut être admise. Les ruines de
Trajanopolis sont à l'embouchure de la Maritsa près du vil-
lage d'Ouroumik. Les arguments suivants sont décisifs :

1° Il existe en cet endroit des ruines considérables, dont j'ai
donné la description, une enceinte d'acropole.

2° Les habitants qui paix appellent à leur Trajanopolis ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΩΗΝΩΝ
siège épiscopal de cette ville a été occupé longtemps durant
le moyen âge; il figure encore dans les catalogues des évêchés
que publie chaque année le patriarchat de Constantinople. La
tradition locale a donc une valeur.

3° Les inscriptions 104-109 confirment la tradition. L'inscription
104 est byzantine; mais elle porte nettement le nom de Trai-
anopolis. C'est le seul marbre, à ma connaissance, qui mentionne
l'antique capitale du Rhodope.

Le n. 108 indique la limite d'un territoire sacré; qui sans
doute dépendait d'un temple. Elle est écrite sur un rocher
au sud de l'acropole.

Le n. 109 paraît rapporter à Marc-Aurèle; c'est un

Mare-Nuclé et figuraient avec Gordien III.

Les deux autres fragments qui suivent, l'un mentionnant un Constantius, et l'autre, un Secundus appartenant à des arches traves d'édifice.

Pour la concordance des Itinéraires et de la place que je fixe à Trajanopolis, voyez Rapport, passage cité.

La plaine occupée autrefois par Trajanopolis est, aujourd'hui, inhabituelle. Ses marais, de l'embouchure de la Maritza, sont un foyer de fièvres qui ont chassé les habitants. La configuration générale du terrains a dû changer depuis le deuxième siècle les Romains n'auraient pas fondé une capitale dans une plaine où il était impossible de vivre. On sait, du reste, quelle est la loi des alentirments pour les fleuves de la Méditerranée. Ce qui est arrivé aux embouchures du Rhône et du Tibre s'est produit pour la Maritza. (1)

(1) Le Guicq, t. p. 1123 et suiv. : « Metropolis jam erat provincie Phodopis, initia excul. v, sed decimop. ejus auctoritati subiecta sunt archiepiscopatus aut metropolita facta ante annum, si quod. 553, saltem 829, Maronae, Mariminopolis, Equecyprela, exculo saltem XI, Corrabizya et Topurus. exculo saltem XIII, Didymo-
tichos, serquiori XII, Mare et Perithorium. Denique ante
annum 1066, Trajanopolis et Maronae ex eis coheruerunt
metropolis »

Le dernier évêque, le XIV^e. de Le Quien (t. p. 176), nomme au synode de C.P. en 1352 : « O Lazarus patriarche Traianovorus rospesios n^o 1^{er} Lazarus vaincu Theodore; il s'appelait Germaric. Le patriarche Joasaph ayant été déposé par le synode en 1564, le décret synodal porte en outre la signature : « O Lazarus patriarche Traianovorus père Macarius Falpini, » XIV^e et dernier évêque de Le Quien.

sous Léon le Sage, Trajanopolis occupe le trente-septième rang parmi les métropoles du patriarcat (Schelk., t. p. 669). sous Hippocrate l'alexandrin, elle occupait le quarante-quatrième rang.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΩΝ

